



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES LANDES

Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial

Bureau du développement local
et de l'ingénierie territoriale

Arrêté préfectoral DCPAT n°2018 - 009
portant accord préalable à la mise en arrêt définitif d'exploitation par la société TIGF
d'ouvrages situés sur le territoire des communes de Tarnos, Sorde-l'Abbaye, Rivière-Saas-et-
Gourby, Angoumé, Dax et Aire-sur-l'Adour, dans le département des Landes (40)

Le préfet des Landes,

Chevalier de la Légion d'Honneur

Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.555-13 et R.555-29 ;

VU le code de l'énergie ;

VU le code de l'urbanisme et notamment son article R.151-51 et la liste mentionnée dans cet article ;

VU l'arrêté ministériel du 5 mars 2014 définissant les modalités d'application du chapitre V du titre V du livre V du code de l'environnement et portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques, notamment son article 27 ;

VU l'arrêté ministériel du 4 juin 2004 portant autorisation de transport de gaz naturel pour l'exploitation des ouvrages dont la propriété a été transférée à la société Gaz du Sud-Ouest ;

VU l'arrêté préfectoral du 4 septembre 2017 donnant délégation de signature à monsieur Yves MATHIS, secrétaire général de la préfecture des Landes ;

VU le dossier préliminaire du plan d'arrêt définitif, déposé le 23 janvier 2017 par la société TIGF – 40 avenue de l'Europe – CS 20522 – 64010 PAU cedex ;

VU les avis formulés dans le cadre de la consultation des services et des collectivités territoriales intéressés, à laquelle il a été procédé en date du 30 juin 2017, dans le cadre de l'instruction administrative réglementaire ;

VU le rapport de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, dans son rapport du 27 novembre 2017, sur la demande susmentionnée ;

CONSIDERANT que les dangers et inconvénients soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, soit pour l'agriculture, soit pour la protection de la nature, de l'environnement et des paysages, soit pour la conservation des sites et des monuments ainsi que pour l'usage futur des terrains peuvent être prévenus par des mesures spécifiques reprises dans le présent arrêté ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture des landes,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Est accordée la mise à l'arrêt définitif d'exploitation par la société TIGF des ouvrages suivants :

- tronçon n°1 : branchement DN 100 Interfertil Tarnos à *Tarnos (40)*, d'une longueur de 16 mètres ;
- tronçon n°2 : canalisation DN 150/100 Boucau – Tarnos à *Tarnos (40)*, d'une longueur de 2270 mètres ;
- tronçon n°3 : branchement DN 100 ex-Tuboméca Tarnos à *Tarnos (40)*, d'une longueur de 36 mètres ;
- tronçon n°4 : branchement DN 80 ex-GDF Ondres à *Tarnos (40)*, d'une longueur de 30 mètres ;
- tronçon n°5 : branchement DN 50 Euralis Sorde-l'Abbaye à *Sorde-l'Abbaye (40)*, d'une longueur de 50 mètres ;
- tronçon n°6 : branchement DN 100 ex-Ciments Français Angoumé à *Rivière-Saas-et-Gourby et Angoumé (40)*, d'une longueur de 800 mètres ;
- tronçon n°7 : branchement DN 50 ex-Salin du Midi Dax à *Dax (40)*, d'une longueur de 20 mètres ;
- tronçon n°8 : branchement DN 50 ex-RMG Aire/Adour à *Aire-sur-l'Adour (40)*, d'une longueur de 470 mètres.

Des plans de situation des ouvrages sont présentés en annexe n°1 joint au présent arrêté.

Article 2 : Les caractéristiques principales des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé mentionnés à l'article 1^{er} du présent arrêté sont décrites dans les tableaux ci-dessous :

Désignation des ouvrages	Année de pose	Longueur approximative	Pression maximale de service	Diamètre nominal
DN 100 – Branchement Interfertil Tarnos	1964	16 m	19,6 bar	100 mm (DN 100)

Désignation des ouvrages	Année de pose	Longueur approximative	Pression maximale de service	Diamètre nominal
DN 150/100 – Canalisation Boucau - Tarnos	1965	2 270 m	16,6 bar	100 mm (DN 100)

Désignation des ouvrages	Année de pose	Longueur approximative	Pression maximale de service	Diamètre nominal
DN 100 – Branchement ex-Tuboméca Tarnos	1965	36 m	19,6 bar	100 mm (DN 100)

Désignation des ouvrages	Année de pose	Longueur approximative	Pression maximale de service	Diamètre nominal
DN 80 – Branchement ex-GDF Ondres/Labenne	1979	30 m	19,6 bar	80 mm (DN80)

Désignation des ouvrages	Année de pose	Longueur approximative	Pression maximale de service	Diamètre nominal
DN 50 – Branchement Euralis Union Sorde-l'Abbaye	1979	50 m	66,2 bar	50 mm (DN50)

Désignation des ouvrages	Année de pose	Longueur approximative	Pression maximale de service	Diamètre nominal
DN 100 – Branchement ex-Ciments Français Angoumé	1966	800 m	66,2 bar	100 mm (DN100)

Désignation des ouvrages	Année de pose	Longueur approximative	Pression maximale de service	Diamètre nominal
DN 50 – Branchement ex-Salin du Midi Dax	1959, reconstruit en 1980	20 m	66,0 bar	50 mm (DN50)

Désignation des ouvrages	Année de pose	Longueur approximative	Pression maximale de service	Diamètre nominal
DN 50 – Branchement ex-RMG Aire/Adour	1958	470 m	67,0 bar	50 mm (DN50)

Les communes traversées par ces ouvrages sont : Tarnos, Boucau, Sorde-l'Abbaye, Rivière-Saas-et-Gourby, Angoumé, Dax et Aire-sur-l'Adour.

Article 3 : Sont supprimées pour les tronçons de canalisations de transport visés à l'article 1^{er} du présent arrêté, lorsqu'elles existent, les servitudes mentionnées au II-C-a de la liste des servitudes d'utilités publique mentionnées à l'article R.151-51, et figurant en annexe du livre 1^{er} de la partie réglementaire du code de l'urbanisme.

Article 4 : La mise en arrêt définitif des ouvrages devra être réalisée conformément au dossier préliminaire du plan d'arrêt définitif, dans le respect des découpages et des traitements décrits ci-après :

Désignation des ouvrages	Longueur (m)	Localisation	Solution retenue	Observations
Branchement DN 100 Interfertil – Tarnos	4	Partie enterrée	Maintien dans le sol en l'état	– Conservation du piquage sur branchement DN 100/80 RENO/ SOCADOUR TARNOS (déjà mis en arrêt définitif). – Pose bouche à clef sur socle béton reliant par 1 câble le piquage
	/	Installations annexes	Démantèlement	– Démantèlement complet du robinet de sécurité en DN50 : installations aériennes, annexes et enterrées (-1 m sous T.N.) – Obturation DN50 amont et aval (-1 m sous T.N.) – Pose câble de liaison électrique
	12	Partie enterrée	Maintien dans le sol en l'état	– Côté poste de livraison, coupure et obturation de la sortie de sol en DN50 subsistante au niveau du T.N. – Dépose puits de mesures

Désignation des ouvrages	Longueur (m)	Localisation	Solution retenue	Observations
DN 150/100 Canalisation Boucau - Tarnos	2274	Parties enterrées	Maintien dans le sol en l'état	– Sciage en deux tronçons au niveau du branchement DN80 ex-GDF Ondres/Labenne et avec obturation de part et d'autres des tronçons – Obturation DN150/100 aval
	18	Partie enterrée sous le rond-point des Libertés	Maintien dans le sol en l'état + injection	– Remplissage à l'aide d'un matériau dense.
	60	Partie enterrée sous la voie ferrée	Maintien dans le sol en l'état + injection	– Remplissage à l'aide d'un matériau dense.
	/	Installations annexes	Démantèlement	– Dépose de la borne inox à proximité de l'obturation amont – Dépose de la borne métallique et câble de liaison au point kilométrique 45 (-1 m sous T.N.)
	/	Installations annexes	Mise en œuvre	– Remplacé la borne inox par une bouche à clef sur socle béton à proximité de l'obturation amont – Reports des câbles existant dans bouche à clef, à poser, sur socle béton reliant départ DN 150/100 Boucau – Tarnos et ex-départ DN100 CELSA – Pose d'une bouche à clef sur socle béton reliant par deux câbles les deux tronçons sciés DN150/100, au niveau du branchement DN80 ex-GDF Ondres/Labenne

Désignation des ouvrages	Longueur (m)	Localisation	Solution retenue	Observations
Branchement DN 100 ex-Tuboméca Tarnos	10	Partie enterrée	Maintien dans le sol en l'état	– Piquage sur DN 150/100 – Obturation DN 100 en amont du robinet de sécurité
	/	Installation annexe	Démantèlement	– Démantèlement complet du robinet de sécurité : installations aériennes, annexes et enterrées
	19	Partie enterrée dans l'enceinte du site TURBOMECA dans une gaine acier DN250	Maintien dans le sol en l'état + injection	– Remplissage à l'aide d'un matériau dense dans gaine métallique DN250 sur 19 m – Obturation DN 100 en aval du robinet de sécurité
	7	Partie enterrée	Maintien dans le sol en l'état	– Obturation DN 100 en amont du poste de livraison, au niveau de la dalle béton (T.N.)
	/	Installation annexe	Démantèlement	– Démantèlement complet du poste de livraison

Désignation des ouvrages	Longueur (m)	Localisation	Solution retenue	Observations
Branchement DN 80 ex-GDF Ondres/Labenne	13	Partie enterrée sous l'avenue du 1er mai dans une gaine métallique DN 220 de 12 m	Maintien dans le sol en l'état + injection	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression piquage départ sur DN 150/100 - Obturation DN 80 des extrémités amont et aval - Remplissage à l'aide d'un matériau dense dans gaine métallique DN220 sur 12 m - Conservation de la prise de potentiel dans la borne inox
	5	Partie enterrée	Démantèlement	- Démantèlement complet
	/	Installations annexes	Démantèlement	- Démantèlement complet du robinet de sécurité : installations aériennes, annexes et enterrées
	12	Partie enterrée	Démantèlement	- Démantèlement complet

Désignation des ouvrages	Longueur (m)	Localisation	Solution retenue	Observations
Branchement DN 50 Euralis Union Sorde-l'Abbaye	3	Partie enterrée	Démantèlement	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression piquage départ sur DN 250 - Démantèlement complet
	/	Installations annexes	Démantèlement	- Démantèlement complet du robinet de sécurité : installations aériennes, annexes et enterrées
	47	Partie enterrée	Maintien dans le sol en l'état	<ul style="list-style-type: none"> - Obturation DN 50 des extrémités amont et aval - Pose bouche à clef sur socle béton connecté à l'extrémité aval du tronçon DN50
	/	Installation annexe	Démantèlement	- Démantèlement complet du poste de livraison

Désignation des ouvrages	Longueur (m)	Localisation	Solution retenue	Observations
Branchement DN 100 ex-Ciments Français Angoumé	666,5	Parties enterrées	Maintien dans le sol en l'état	<ul style="list-style-type: none"> - Obturation départ DN100 en arrêt. - Suppression de la connexion avec la DN100 HEUGAS-RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY active - Pose d'une bouche à clef sur socle béton reliant le tronçon DN100 en arrêt.
	26,5	Traversée sous la voie ferrée Limoges – Agen	Maintien dans le sol en l'état sans injection (gaine béton)	<ul style="list-style-type: none"> - Dépose du reniflard à l'Est de la voie ferrée jusqu'à -0,5 m sous T.N. et obturation - Obturation des extrémités de la gaine DN200 de 26,5 mètres - Dépose de la prise de potentiel Est - Conservation en l'état à l'Ouest de la voie ferrée du reniflard et du regard
	30	Parties enterrées	Maintien dans le sol en l'état	- Obturation DN 100 en amont du robinet de sécurité
	/	Installations annexes	Démantèlement	<ul style="list-style-type: none"> - Démantèlement complet du robinet de sécurité : installations aériennes, annexes et enterrées - Pose d'un câble de liaison électrique entre en amont et aval du robinet de sécurité (-1 m sous T.N.)
	77	Parties enterrées	Maintien dans le sol en l'état	- Obturation des extrémités
	/	Installations annexes	Démantèlement	- Démantèlement complet l'ex-poste de livraison

Désignation des ouvrages	Longueur (m)	Localisation	Solution retenue	Observations
Branchement DN 50 ex-Salin du Midi Dax	/	Installations annexes	Démantèlement	– Démantèlement complet de l'ex-sectionnement DAX-SALINS DU MIDI : installations aériennes et annexes
	20	Parties enterrées	Démantèlement	– Démantèlement complet
	/	Installations annexes	Démantèlement	– Démantèlement complet du poste de livraison : installations aériennes, enterrées et annexes

Désignation des ouvrages	Longueur (m)	Localisation	Solution retenue	Observations
Branchement DN 50 ex-RMG Aire/Adour	469	Parties enterrées	Maintien dans le sol en l'état	– Suppression de la connexion avec la DN80 GES AIRE/ADOUR active – Obturation départ DN50 en arrêt (-0,5 sous T.N.) – Pose d'un câble de liaison reliant le tronçon DN50 en arrêt à bornier inox, posé sur une dalle béton – Obturation de l'extrémité aval DN 50 en arrêt (-1 m sous T.N.) – Pose bouche à clef sur socle béton connecté à l'extrémité aval du tronçon DN50
	1	installations annexes	Démantèlement	– Démantèlement complet du robinet de barrage : installations aériennes, annexes et enterrées – Démantèlement complet du poste de livraison : installations aériennes et annexes

La société TIGF devra informer le guichet unique de l'arrêt définitif d'exploitation des ouvrages mentionnés à l'article 1^{er} conformément aux dispositions de l'article L.555-13 du Code de l'Environnement.

A l'issue des travaux, TIGF mettra à jour le plan de sécurité et d'intervention par la suppression des références aux ouvrages ayant fait l'objet de l'arrêt définitif d'exploitation.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Landes et sur son site internet pendant une durée minimale d'un an.

Article 6 : Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Pau :

- par les tiers, personnes physiques ou morales dans un délai d'un an à compter de sa publication ;
- par le pétitionnaire, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 7 : Le secrétaire général de la préfecture des Landes, le sous-préfet de Dax, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine sont chargés de l'application du présent arrêté dont une copie sera adressée au directeur général de TIGF, ainsi qu'aux mairies de Tarnos, Sorde-l'Abbaye, Rivière-Saas-et-Gourby, Angoumé, Dax et Aire-sur-l'Adour.

Fait à Mont-de-Marsan, le **12 JAN. 2010**

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

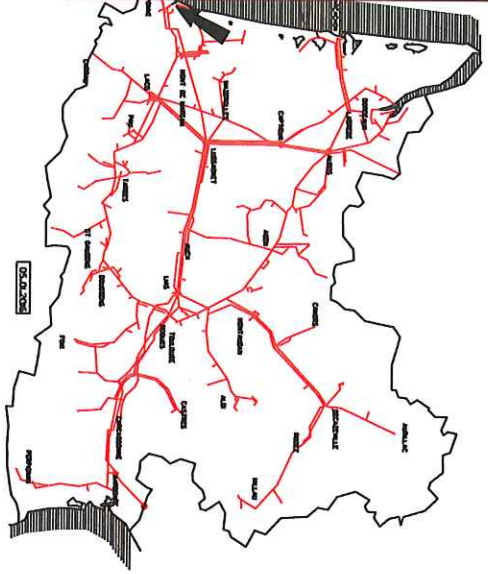

Yves MATHIS

(1) Les plans annexés au présent arrêté peuvent être consultés dans les services de la Préfecture des Landes et de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine.

vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
DCPPAT n°2018-009 en date du **12 JAN. 2018**

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Yves MATHIS



- LEGENDE**
- Canalisation TIGF objet de la demande de mise en arrêt définitif d'exploitation
 - Canalisation TIGF déjà mise en arrêt définitif d'exploitation
 - Canalisation G-DF en service

TIGF

0	14/06/16	EMISSON ORIGINALE	DERRANCE	ANDREE	ANDREE
REV	DATE	OBJET	DESSINE	VERBEE	APPROUVE

40 AVENUE DE L'EUROPE - CS 20522 - 64010 PAU - TEL. 05 59 13 34 00 - TEL. VERT 0 800 028 800 - FAX 05 59 13 35 60

TIGF

**ARRET DEFINITIF PARTIEL BRANCHEMENT DN 100 INTERFERTIL
TRONCON FINAL DU DN 100 INTERFERTIL TARNOS
COMMUNE DE TARNOS**

Tronçon n°1

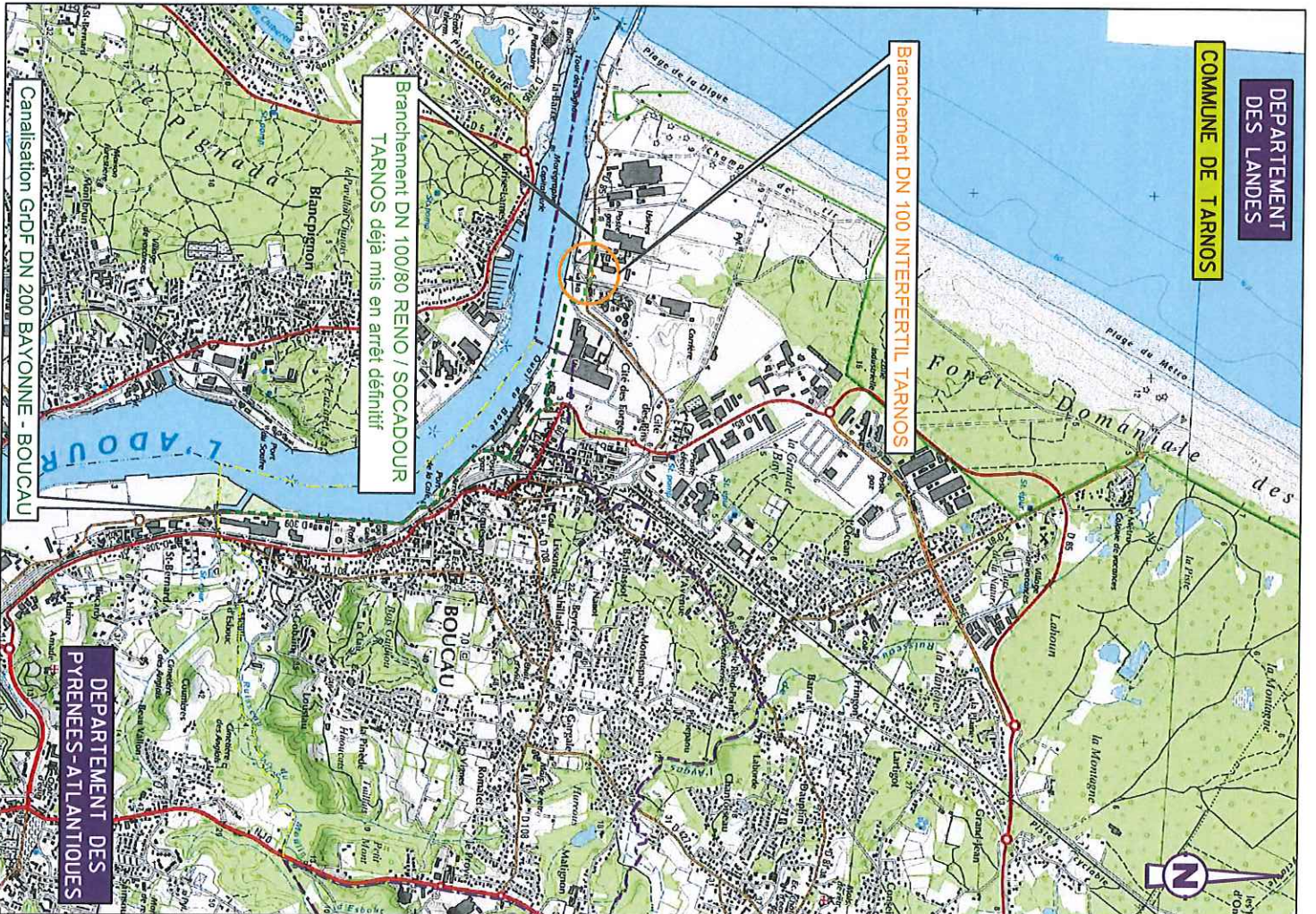
CE DOCUMENT REALISE SOUS LICENCIATION EST LA PROPRIETE DE TIGF ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU DIVULQUE SANS SON AUTORISATION

ETAT DU PLAN
CONSULTATION

297x420

1/25 000

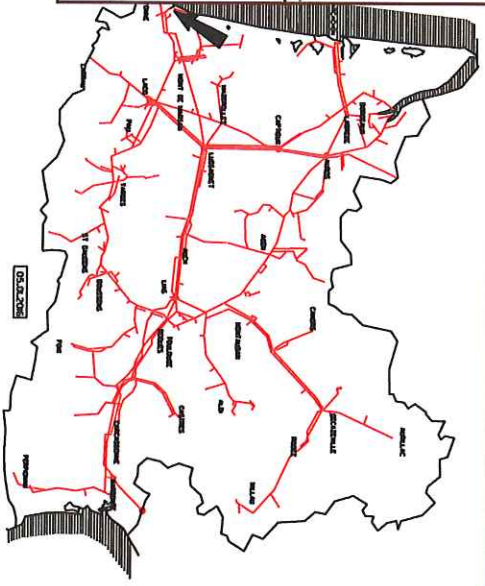
0 1/1



vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
DCPPAT n°2018-009 en date du **12 JAN. 2018**

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

(Signature)
Yves MATHIS



- LEGENDE**
- Canalisation TIGF objet de la demande de mise en arrêt définitif d'exploitation
 - Canalisation TIGF objet de la demande de mise en arrêt définitif d'exploitation déjà déposée
 - - - Canalisation G-r-Df en service
 - Canalisation objet de la demande de mise en arrêt définitif d'exploitation
 - Injection de matériel dense dans la galne

0	27/05/16	EAUSSON ORIGINALE	DEFRANCE	ANDREE	ANDREE
REV.	DATE	OBJET	DESINE	VERBIE	APPROUVE

TIGF

40 AVENUE DE L'EUROPE - CS 20522 - 64000 PAU - TEL. 05 59 13 34 00 - TEL. VERT 0 800 028 800 - FAX 05 59 13 35 60

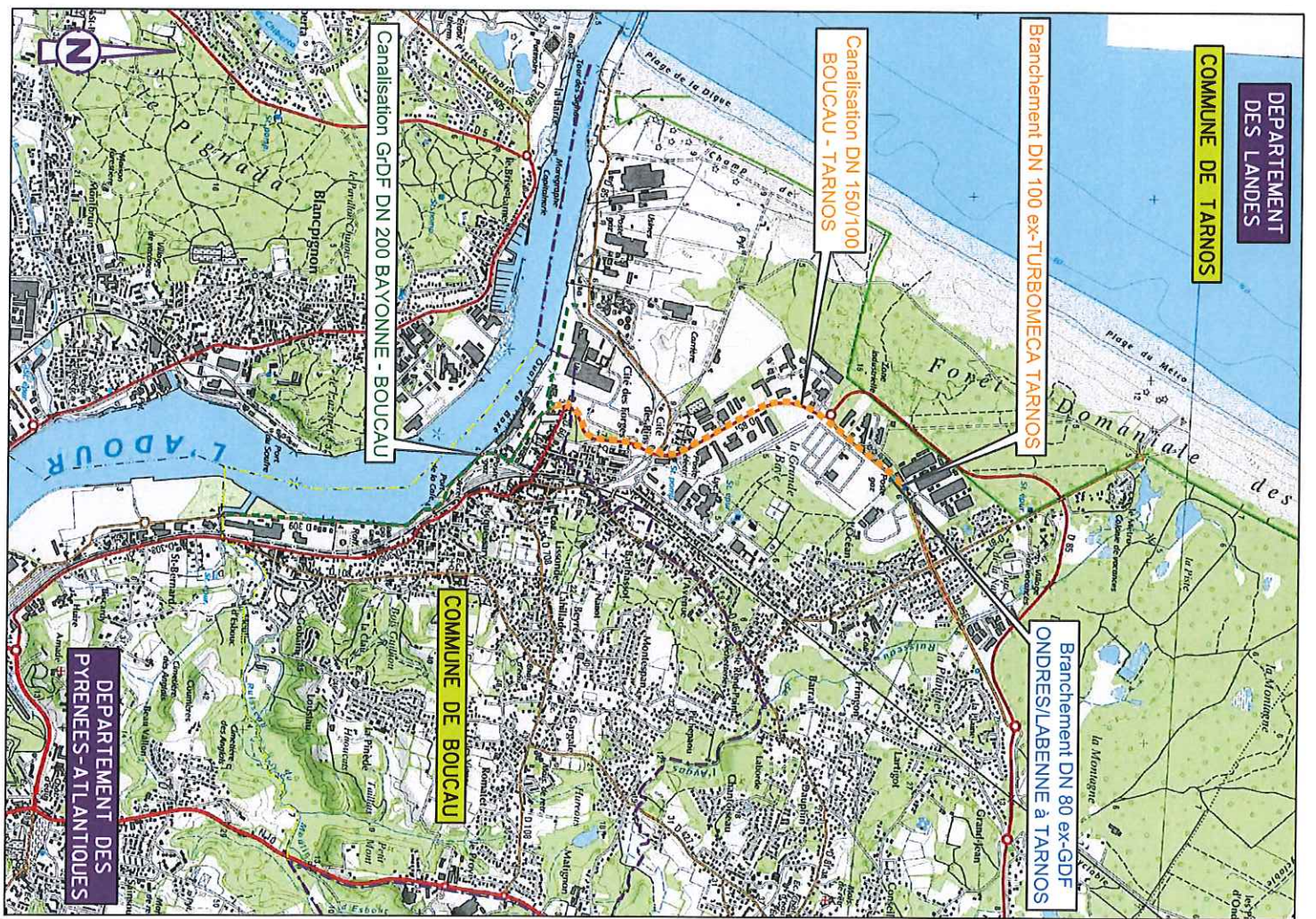
ARRET DEFINITIF CANALISATION DN 150/100 BOUCAU - TARNOS
ARRET DEFINITIF BRANCHEMENT DN 100 ex-TURBOMECA TARNOS
ARRET DEFINITIF BRANCHEMENT
DN 80 ex-GDF ONDRES/LABENNE à TARNOS

DEPARTEMENTS DES PYRENEES-ATLANTIQUES, LANDES
COMMUNES DE BOUCAU, TARNOS

Tronçons n°2, n°3 et n°4

CE DOCUMENT REALISE SOUS IACROSTATION EST LA PROPRIETE DE TIGF ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU DIVULGUE SANS SON AUTORSATION

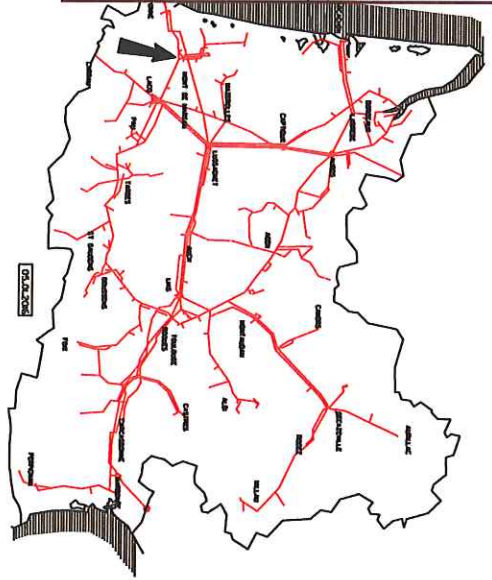
ETAT DU PLAN	PROJET	DATE ET	CLASSIFICATION	NUMERO DU PLAN	REVISION
CONSULTATION	297*420	1/25 000		0	1/1



vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
DCPPAT n°2018-009 en date du **12 JAN. 2018**

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Yves MATHIS



TIGF

LEGENDE

- Canalisation en service
- Canalisation objet de la demande de mise en arrêt définitif d'exploitation
- Canalisation objet de la demande de mise en arrêt définitif d'exploitation

REV.	/ /	EMISSON ORIGINALE	DEFRANCE	ANDREE	ANDREE
DATE		OBJET	DESSINE	VERBIE	APPROUVE

TIGF

40 AVENUE DE L'EUROPE - CS 20322 - 64000 PAU - TEL. 05 59 13 34 00 - TEL. VERT 0 800 028 800 - FAX 05 59 13 35 60

**ARRÊT DÉFINITIF BRANCHEMENT DN 50 EURALIS SORDE-L'ABBAYE
COMMUNE DE SORDE-L'ABBAYE**

Tronçon n°5

CE DOCUMENT REALISE SOUS IACROSTATION EST LA PROPRIETE DE TIGF ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU DIVULQUE SANS SON AUTORISATION

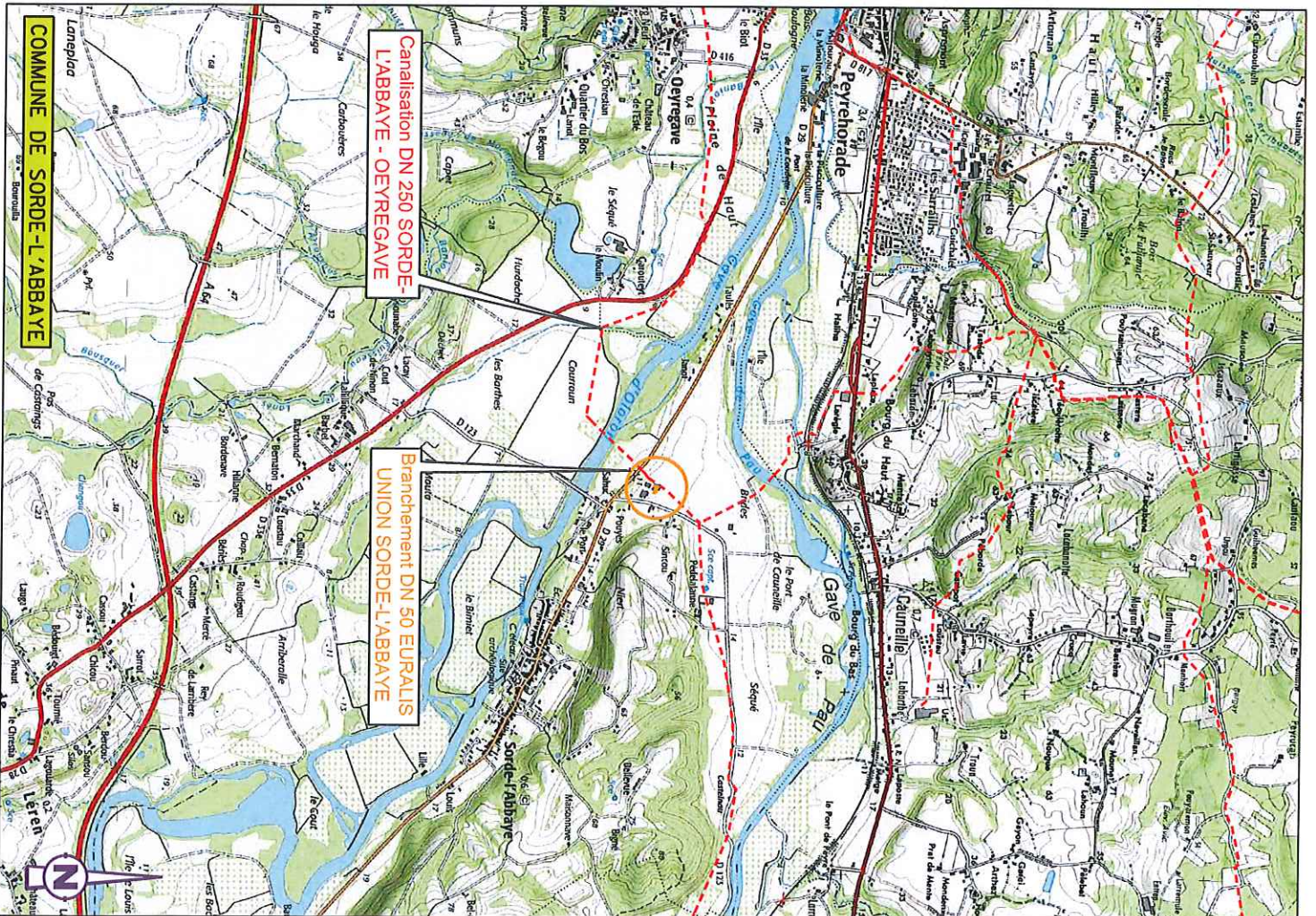
ETAT DU PAU

CONSULTATION

297*420

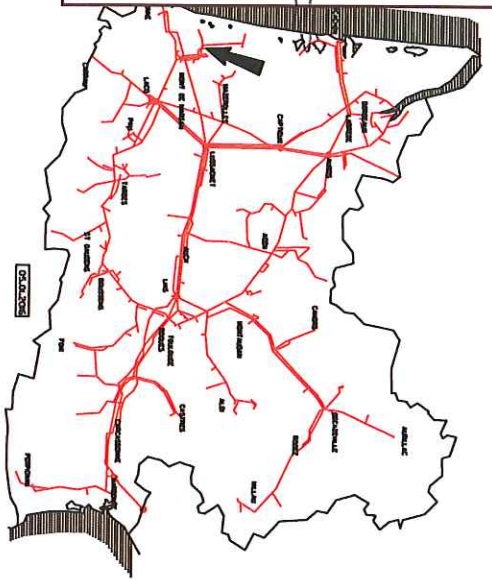
1/25 000

0 1/1



vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
DCPPAT n°2018-009 en date du **12 JAN. 2018**
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Yves MATHIS



LEGENDE
 --- Canalisations en service
 --- Canalisations objet de la demande de mise en arrêt définitif d'exploitation

TIGF

0	/	/	EMISSON ORIGINALE	DEFRANCE	ANDREE	ANDREE
REV.	DATE	OBJET	DESSINE	VERIFIE	APPROUVE	

TIGF
 40 AVENUE DE L'EUROPE - CS 20522 - 64000 PAU - TEL. 05 59 13 34 00 - TEL. VERT 0 800 028 800 - FAX 05 59 13 35 60

**ARRET DEFINITIF BRANCHEMENT DN 100
 ex-CIMENTS FRANCAIS ANGOUME
 COMMUNES DE RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY, ANGOUME**

Tronçon n°6

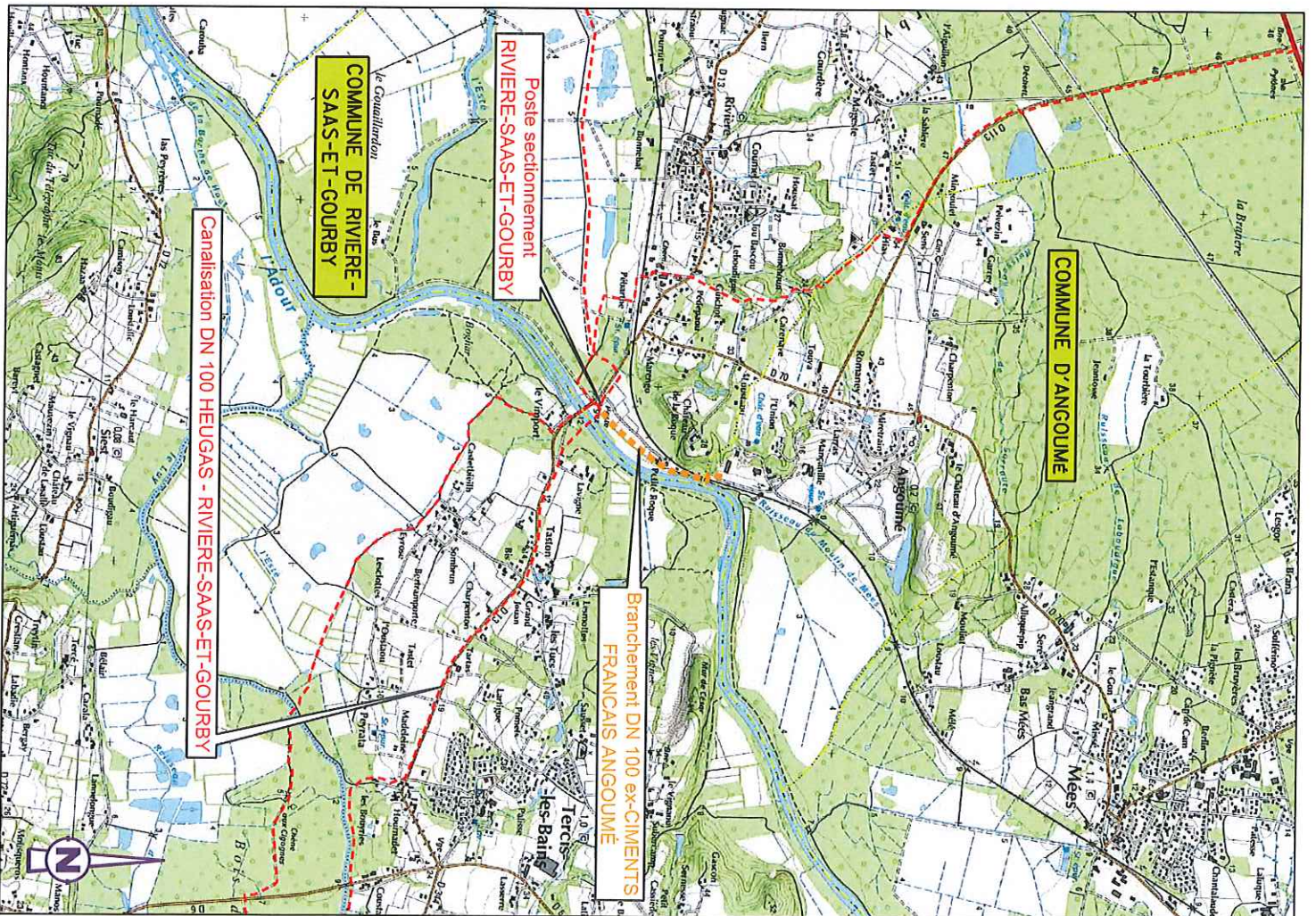
CE DOCUMENT REALISE SOUS IACROSTATION EST LA PROPRETE DE TIGF ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU DIVULGUE SANS SON AUTORISATION

ETAT DU PLAN CONSULTATION 297x420

DATE 1/25 000

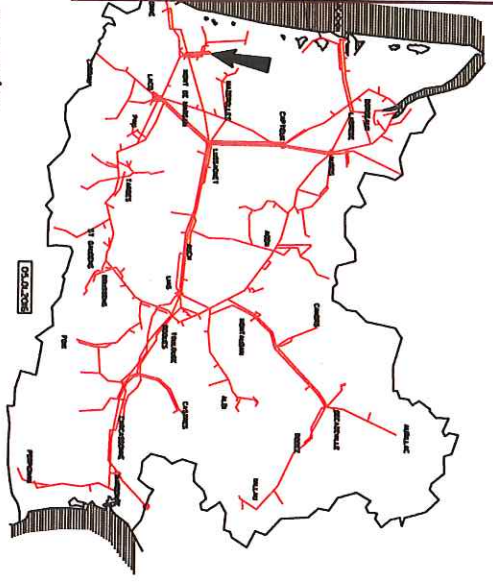
QUOTIENT

MAJUSCULES 0 1/1



vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
 DCCPAT n°2018-009 en date du **12 JAN. 2018**
 Pour le préfet par délégation,
 le secrétaire général

Yves MATHIS



LEGENDE

--- Canalisations en service

--- Canalisations objet de la demande de mise en arrêt définitif d'exploitation déjà déposée

TIGF

REV.	0	23/08/16	EMISSON ORIGINALE	DEFRANCE	ANDREE	ANDREE
DATE			GALET	DESSINE	VERBRE	APPROUVE

TIGF

40 AVENUE DE L'EUROPE - CS 20522 - 64010 PAU - TEL. 05 59 13 34 00 - TEL. VERTI 0 800 028 800 - FAX 05 59 13 35 60

**ARRET DEFINITIF BRANCHEMENT DN 50 ex-SALINS DU MIDIDAX
 COMMUNE DE DAX**

Tronçon n°7

CE DOCUMENT REALISE SOUS LICENCIATION EST LA PROPRIETE DE TIGF ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU DIVULGUE SANS SON AUTORISATION

ETAT DU PAU

CONSULTATION

FORMAT

297x420

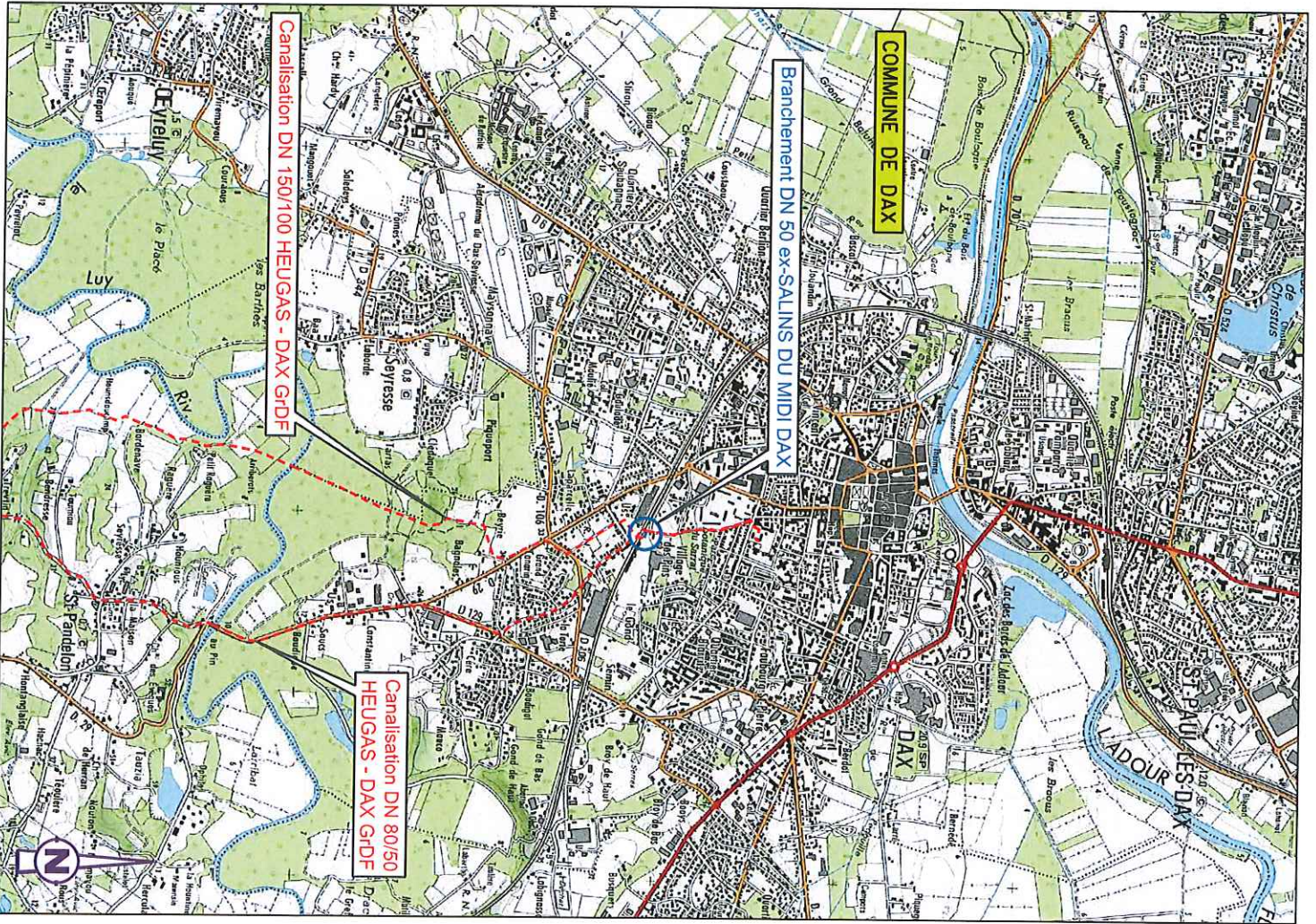
DOSSIER CD

1/25 000

CADASTRE

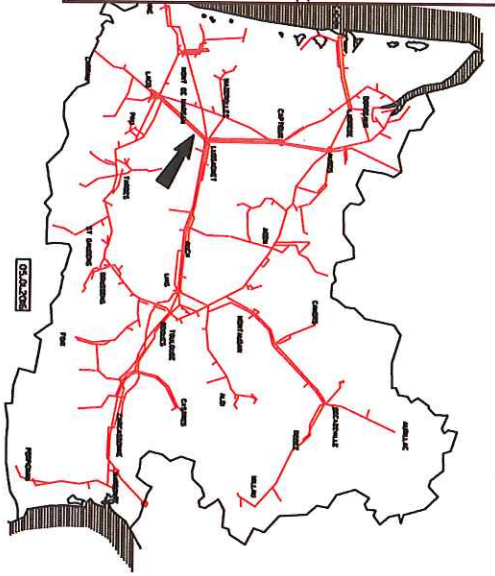
MASSE DU PAU

0 1/1



vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
DCPPAT n°2018-009 en date du **12 JAN. 2018**
Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Yves MATHIS



TIGF

LEGENDE

- Canalisations en service
- Canalisations objet de la demande de mise en arrêt définitif d'exploitation
- Canalisations objet de la demande de mise en arrêt définitif d'exploitation déjà déposée

0	/ /	EMISSIION ORIGINALE	DEFRANCE	ANDREE	ANDREE
REV.	DATE	OBJET	DESSINE	VENTRE	APPROUVE

40 AVENUE DE L'EUROPE - CS 20522 - 64010 PAU - TEL. 05 59 13 34 00 - TEL. VERT 0 800 028 800 - FAX 05 59 13 35 60

TIGF

**ARRÊT DEFINITIF BRANCHEMENT DN 50 ex-RMG AIRE-SUR-ADOUR
COMMUNE D'AIRE-SUR-L'ADOUR**

Tronçon n°8

CE DOCUMENT REALISE SOUS MICROSTATION EST LA PROPRETE DE TIGF ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU DIVULQUE SANS SON AUTORISATION

ETAT DU PAU
CONSULTATION
297x420
1/25 000
0 1/1

